

CALCUL INTERET PAR HUISSIER

Par BLALAC , le 01/06/2020 à 13:21
Bonjour
Je dois à un huissier la somme en principal de 4 510.64 euros et ce montant je l'ai reçu par courrier en date du 16/07/2019 et depuis le 4 aout 2019 jusqu'à ce jour je regle par mois la somme de 250.00 euros. Je n'ai pas eu connaissance d'un jugement
Et surprise ce jour je regarde le situation de mon compte et je voudrais savoir si les intérêts portés sont légals
Merci par avance pour votre réponse
Cordialement
C.LACOUR
300.00
Versé à étude
2 500.00
08/07/2019 Principal 4 208.50
08/07/2019 Principal

302.14

01/06/2020 Intérêts calculés au 01/06/2020 1 027.00

TOTAUX GENERAUX 5 537.64 2 800.00

SOLDE DEBITEUR 2 737.64